



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/39/296  
S/16619  
12 juin 1984  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN LINDAY

JUN 14 1984

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-neuvième session  
Points 46, 47, 54, 55, 56, 58, 59, 60,  
61 et 65 de la liste préliminaire\*  
CESSATION DE TOUTES LES EXPLOSIONS EXPERIMENTALES  
D'ARMES NUCLEAIRES  
NECESSITE URGENTE DE CONCLURE UN TRAITE  
D'INTERDICTION COMPLETE DES ESSAIS NUCLEAIRES  
PREVENTION D'UNE COURSE AUX ARMEMENTS DANS  
L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHERIQUE  
RAPPORT ENTRE LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT  
APPLICATION DE LA RESOLUTION 38/72 DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE RELATIVE A LA CESSATION IMMEDIATE ET A  
L'INTERDICTION DES ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES  
INTERDICTION DE LA MISE AU POINT ET DE LA FABRICATION  
DE NOUVEAUX TYPES D'ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE ET  
DE NOUVEAUX SYSTEMES DE TELLES ARMES  
EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET  
DECISIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE A  
SA DIXIEME SESSION EXTRAORDINAIRE  
EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE  
DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE  
REDUCTION DES BUDGETS MILITAIRES  
DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-neuvième année

Note verbale datée du 7 juin 1984, adressée au Secrétariat de  
l'Organisation des Nations Unies par la Mission permanente du  
Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation et a l'honneur de porter à sa connaissance le texte de la réponse adressée à son homologue mexicain par le Ministre des relations extérieures du Pérou pour appuyer la Déclaration commune

\* A/39/50.

A/39/296  
S/16619  
Français  
Page 2

des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, du Mexique, de la République-Unie de Tanzanie et de la Suède (A/39/277-S/16587, annexe) et exhorter les pays dotés d'arsenaux nucléaires à réduire ceux-ci.

La Mission permanente du Pérou serait reconnaissante au Secrétariat de bien vouloir faire distribuer la réponse du Pérou comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 46, 47, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 61 et 65 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

## ANNEXE

Lima, le 31 mai 1984

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer à votre communication concernant l'importante Déclaration publiée le 22 mai 1984 par les chefs d'Etat ou de gouvernement du Mexique, de l'Argentine, de la Grèce, de l'Inde, de la Suède et de la République-Unie de Tanzanie, contenant un appel aux puissances nucléaires pour qu'elles arrêtent et inversent la course aux armements.

Tant à l'Assemblée générale des Nations Unies qu'à la Commission du désarmement et à la Conférence du désarmement, et aussi dans d'autres instances internationales, le Pérou a réaffirmé sa profonde préoccupation devant les situations de tension croissante dans le monde et devant la grave menace que représentent les armes nucléaires, que de jour en jour on multiplie et perfectionne, gaspillant de l'argent et de l'ingéniosité, ce qui draine des ressources qui pourraient fort bien être utilisées pour répondre aux besoins pressants de l'humanité.

Mon pays assume pleinement ses responsabilités dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales en tant qu'Etat partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et au Traité de Tlatelolco, sachant bien qu'un effort de toute la communauté internationale est nécessaire pour écarter le danger latent d'une guerre nucléaire.

En conséquence, j'attache la plus haute importance à l'appel qui vient d'être lancé aux dirigeants des Etats-Unis, de l'Union soviétique, du Royaume-Uni, de la France et de la Chine pour qu'ils arrêtent tout essai, toute production et tout déploiement d'armes nucléaires et de leurs vecteurs, afin de parvenir à une réduction substantielle des forces nucléaires.

Le danger d'une guerre nucléaire, qui touchera l'humanité tout entière, fait qu'il est indispensable de mener une action concertée visant à arrêter et à inverser la course aux armements nucléaires, ce qui nécessite un changement radical d'attitude.

A cet égard, j'ai le plaisir de vous informer, au nom du Gouvernement péruvien, du plus large appui à l'initiative que traduit la Déclaration dont vous m'avez transmis le texte.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma plus haute considération.

Le Ministre des relations extérieures du Pérou,

Président du Conseil des ministres,

(Signé) Sandro MARIATEGUI CHIAPPE